



Mesdames et messieurs les membres de la CAPD,

Tout d'abord, nous souhaitons la bienvenue à Mme Yahiaoui, la nouvelle secrétaire générale de la DSDEN 87. Nous espérons que son installation dans ce poste se déroule dans les meilleures conditions et qu'elle découvrira avec plaisir notre beau département.

Lors de cette instance, nous allons étudier les questions de promotion et de formation continue. C'est la dernière année que nous traitons de cette manière **les promotions**. La rentrée 2017 verra la mise en place d'un rythme d'avancement unique pour tous les collègues (à l'exception du 6ème et du 8ème échelons). Nous considérons que cette mesure est positive puisqu'elle réduira les écarts d'avancement entre deux collègues de 10 à 2 ans dans la classe normale.

Au niveau de **la formation continue**, nous réitérons notre demande de création d'une brigade dédiée à la formation continue. Seule une telle mesure permettra de mettre en place sereinement une formation continue dont tous les collègues ont besoin pour approfondir leur pratique ou découvrir de nouvelles façons d'enseigner. Nous regrettons l'appauvrissement de la formation continue des deux dernières années. Évidemment, ce n'est pas la qualité des propositions qui en est la cause mais bien la quantité. Les stages sont plus courts et moins nombreux. Le retour à des stages massés pour les enseignants stagiaires permettrait aussi de remédier à ce problème. Nous rappelons d'ailleurs notre opposition à **la transformation de la deuxième journée de pré-rentrée** qui est très mal vécu par nos collègues. Lors de nos réunions d'information syndicale ou de nos visites d'école, ils sont très nombreux à nous faire part de leur vif mécontentement. La plupart a déjà effectué de fait, cette deuxième journée de pré-rentrée, voire plus. C'est une décision qui passe très mal au sein de la profession.

De plus, **les incidents en milieu scolaire** se multiplient depuis l'année dernière. Lors de la CAPD de rentrée, vous avez indiqué que cette hausse s'expliquait par une meilleure remontée des incidents. A nouveau, nous vous demandons quelles pistes vous envisagez pour endiguer ce phénomène inquiétant. Nous souhaitons aussi insister sur le fait que lorsqu'un enseignant est victime d'une agression verbale ou physique et qu'il porte plainte, il est essentiel que son supérieur hiérarchique et l'administration le soutiennent face à une famille violente. Après une agression, on ne peut pas demander à un enseignant de recevoir, seul, son agresseur. Dans ces moments, des inspectrices et inspecteurs sont présents en soutien et nous les en remercions sincèrement. Nous aspirons à ce que cette pratique se généralise à l'ensemble du département.

Par ailleurs, de nombreux collègues nous ont aussi indiqué ne plus vouloir **évaluer les AVS** en fin d'année. A juste titre, ils considèrent qu'il ne s'agit pas de leur rôle et que cette pratique n'entre pas dans leurs compétences. Nous vous demandons donc de ne plus faire évaluer les AVS par les enseignants. De plus, il nous semble que la mise en place d'un pôle de remplacement pour les AVS malades permettrait d'améliorer l'accueil des élèves à besoins éducatifs particuliers.

Pour conclure, il a été décidé que les animations pédagogiques n'auraient plus un caractère obligatoire. Les circonscriptions pourront fortement recommander une animation pédagogique en particulier. Nous remercions les IEN et l'administration d'avoir accepté notre demande qui nous n'en doutons pas, sera appréciée de nos collègues.

Vive l'école publique!